

La stratégie 2020-2030 du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

LE CAUE ACCOMPAGNE LA NÉCESSAIRE ADAPTATION DES TERRITOIRES

Le CAUE a su depuis 40 ans accompagner les mutations des territoires de Meurthe-et-Moselle aux côtés des élus, des particuliers et plus généralement des acteurs du cadre de vie.

« Passeur » de compétences, son métier est celui de la diffusion d'une culture de l'aménagement, d'un urbanisme adapté aux situations géographiques et humaines et d'une architecture bienveillante et contemporaine qui répond avec justesse aux conditions de son temps.

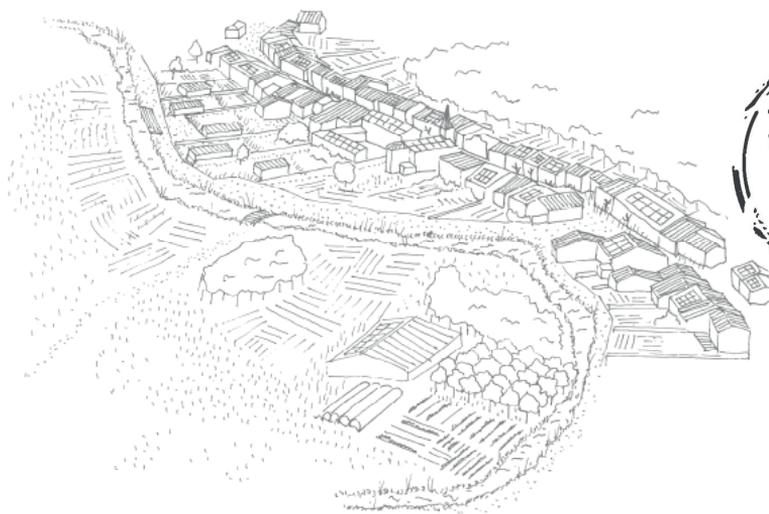
Le Conseil d'Administration et l'équipe de professionnels ont proposé à l'Assemblée Générale de 2018 (16 mai 2019) une stratégie d'action pour la décennie qui s'ouvre : 2020-30.

La contribution du CAUE est liée aux responsabilités des territoires, supports des modes de vie et de leur impact sur l'environnement :

- Accélérer les modes d'action allant dans le sens d'une adaptation « heureuse » des territoires.
- Recueillir les bonnes initiatives et projets qui (re)dessinent la Meurthe-et-Moselle.
- Puiser dans les bonnes pratiques et actions qui émergent ailleurs.
- Penser et représenter des scénarios de vie, de projets, de transformation et d'adaptation en les calant sur nos identités et spécificités locales.

Le conseil (aux communes, aux particuliers) et les actions de formation et de sensibilisation, auront donc plus que jamais comme objectif, d'accompagner les mutations nécessaires de nos modes de vie et de proposer des orientations en matière de construction et d'aménagement.

Prendre soin du cadre de vie est essentiel pour préparer des territoires accueillants et résilients au bénéfice de tous.



POSTURE



ANTICIPER accompagner les territoires dans une perspective soutenable.

ÉLARGIR décaler les regards et les problématiques.

AGIR ENSEMBLE construire une culture de projet architectural, urbaine et paysagère partagée.



AXES STRATÉGIQUES



RÉVÉLER ET VALORISER LES POTENTIALITÉS DES TERRITOIRES : UN ECOSYSTÈME EN PROJET

Le CAUE comme révélateur des potentialités, participant à la définition d'une stratégie territoriale globale.

INSTITUER LA SOBRIÉTÉ ET LA DURABILITÉ DANS LES PROJETS ARCHITECTURAUX ET D'AMÉNAGEMENT

Le CAUE comme accompagnateur des territoires vers une transition environnementale et sociétale à travers de nouveaux rapports à l'environnement et des démarches de projet sobres, pragmatiques et durables.

PROMOUVOIR LE CADRE DE VIE COMME ESPACE SOCIAL

Le CAUE comme promoteur des conditions du dialogue nécessaire à l'appropriation de l'architecture par les usagers pour favoriser le lien social à différentes échelles.

PLACER L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION AU COEUR DES DÉMARCHES DE PROJET

Le CAUE comme incubateur de nouvelles démarches de projet : expérimenter, innover et diffuser.



ORGANISATION



CONSEIL AUX TERRITOIRES

Accompagnement des collectivités et particuliers.

SENSIBILISATION

Mon village en 2054 : connaissance, débat, prospective.



PROGRAMME D' ACTIONS À 3 ANS



PUBLICS

Elus et techniciens de collectivité, particuliers, professionnels.

OUTILS

Voyages d'étude, journée d'étude, visite de chantier, visite d'espaces publics, formation, kit thématique, manifestation.

THÉMATIQUES

Bourg-centres, village productif, architecture et économie locale...



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

48 Esplanade Jacques Baudot CO 900 19 - 54035 Nancy cedex

03 83 94 51 78 - caue@caue54.departement54.fr

caue54.fr / retrouvez-nous sur Facebook